

Mainstay Medical International plc
(« Mainstay » ou la « Société »)

Nombre de droits de vote

En conformité avec la règle 20 de la Directive Transparence de 2007 (directive 2004/109/CE), Mainstay annonce que :

Le nombre total d'actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,001 € chacune, en circulation au 1^{er} décembre 2015, est de 4 296 138 actions, correspondant à un total de 4 296 138 droits de vote. La Société ne dispose pas d'actions ordinaires auto-détenues.

Par conséquent, le chiffre qui peut être utilisé par les actionnaires comme dénominateur pour les calculs par lesquels ils détermineront s'ils sont tenus de notifier leur intérêt, ou un changement de leur intérêt dans la Société en vertu de la Directive Transparence de 2007 (directive 2004/109/CE) sur les obligations de transparence est 4,296,138.

| | |
|--|-----------|
| Nombre total d'actions ordinaires émises | 4 296 138 |
| Nombre total de droits de vote théoriques ¹ | 4 296 138 |
| Nombre total de droits de vote exerçables ² | 4 296 138 |

Le 1er décembre 2015

¹ Le nombre total de droits de vote théoriques (ou droits de vote « bruts ») est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote.

² Le nombre total de droits de vote exerçables (ou droits de vote « nets ») est calculé en ne tenant pas compte des actions privées de droit de vote.